



Informations



ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional
de la Section Académique du
SNETAA FO
n° 163 - octobre 2012



163

SOMMAIRE :

- *p.1 : Editorial du Sec. Académique
- *p.2 : Permanence téléphonique 2012 2013 ;
Dates à retenir
Information chef de travaux
- *p.3 : Force Ouvrière et ses syndicats entendus
par le nouveau Recteur ; Coupon d'adhésion

F.O. la Confédération Force Ouvrière : la Force de l'Indépendance

Une rentrée en trompe l'œil.

Créations de postes, lancement du grand débat sur la refondation l'école, annoncé comme un des piliers du quinquennat, voilà un horizon qui semble s'éclaircir à cette rentrée 2012. Ne nous y trompons cependant pas. Derrière les annonces l'avenir de l'enseignement professionnel n'est pourtant pas dégagé. Il faut certes un peu de temps pour observer un changement de politique. La rentrée 2013 sera sans doute, à cet égard plus parlante. Mais derrière les propos rassurants, les réalités demeurent. Ainsi dans notre académie la rentrée n'est pas aussi réussie qu'on veut bien le laisser supposer. Pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir un peu les yeux sur nos conditions de travail. Les classes chargées en effectifs et les regroupements de sections dans nos LP n'ont pas disparus, alors même que le public que nous accueillons nécessite de plus en plus un suivi individualisé. C'est ainsi que les passerelles ouvertes pour les élèves de lycée général vers le LP en première professionnelle, se sont mises en place sans moyens supplémentaires, alors même que ces élèves ont manqué une année complète de formation professionnelle. Il est vrai que nous n'aurions pas ces problèmes si, comme nous le demandons depuis le début de la Rénovation de la voie professionnelle, l'orientation vers la voie professionnelle était présentée, dès la troisième, à égale dignité avec la voie générale et technologique. La remise en cause quotidienne dans quelques établissements du statut des PLP est une autre facette de cette rentrée (pression sur les collègues pour surveiller les récréations en EREA, remplacements en collèges considérés comme normaux). On peut aussi y ajouter la mise à l'index, dans certains établissements, des collègues qui demandent des temps partiels et auxquels on propose des emplois du temps incompatibles avec leur demande

d'allègement de service. Enfin, la pression pour une orientation de plus de 60% des collégiens vers la voie générale conduit à la mise en difficulté de la voie professionnelle, prise entre la volonté académique de remettre sur pied la voie technologique à notre détriment et la présentation de l'apprentissage comme une solution miracle pour sauver les LP. On le voit donc bien, les discussions qui s'engagent doivent remettre l'enseignement professionnel à sa vraie place : une voie de réussite pour tous guidée par une réflexion sur l'orientation en fin de troisième, permettant à chaque élève qui le souhaite et à sa famille de construire un vrai projet au sein d'un enseignement professionnel public et laïque, dans nos lycées professionnels. Pour y parvenir nous devons, dans nos établissements, mais aussi autour de nous, convaincre collègues, amis, famille et entourage de la nécessité de sauvegarder et de développer nos formations au sein de nos LP. Mettre en avant la voie professionnelle c'est permettre aux jeunes qui le souhaitent, de trouver leur place dans notre société par l'obtention d'une formation professionnelle de qualité associées à l'apprentissage des valeurs républicaines.

Toutes ces raisons doivent donc nous conduire à envisager cette rentrée non pas comme une réussite mais plutôt comme un premier constat de ce qui doit changer. C'est la condition indispensable pour envisager la voie professionnelle initiale, publique et laïque comme un des piliers de la future réforme de l'école, annoncée par notre Président de la République. Les PLP attendent un changement en profondeur et ne s'arrêteront pas à un simple effet d'annonce.

Angoulême, 10 octobre 2012
Henri Lalouette, Secrétaire Académique.

Permanence téléphonique 2012-2013 :

2012/ 2013	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	José Estevez 05 46 82 00 54	Henri Lalouette 05 45 95 37 59	Pierre Guillaume Texier 06 73 68 33 82	Ludovic Athenour 05 46 87 45 16 06 62 62 22 55	Karl Gallon 09 65 26 54 29 06 18 50 25 34
14h - 17h	Stéphane Contamines 06 20 22 46 15 05 45 67 94 39	Alain Rigaud 05 49 98 36 51 06 18 34 20 98	Gérard Grangeteau 06 70 48 07 34 Moreau Yannick 06 60 99 82 56 05 49 62 59 17	Thierry Gregor 06 87 89 82 58	Stéphane Texier 06 13 78 69 55 05 49 58 13 51 Ardon Jean Pierre 09 75 28 71 28
18h - 21h	José Estevez 05 46 82 00 54	Ludovic Athenour 05 46 87 45 16 06 62 62 22 55 Françoise Bureau 05 49 96 16 14	Sophie Texier 05 49 03 23 41	Romuald Carry 06 29 24 20 39	Patrick Gosselin 05 45 94 66 88

Quelques dates importantes à retenir

Mercredi 28 novembre : Réunions mutations inter académique dans chaque Union départementale FO (Angoulême, La Rochelle, Niort, Poitiers)

Mardi 4 décembre 2012 : conseil syndical académique présidé par Christian Lage à Saintes (17) (LP Palissy)

Mercredi 12 décembre 2012 : Réunion Retraités et informations retraités à Niort (79)

Jeudi 17 janvier 2013 : Réunion ASH à l'EREA de Mignaloux (86)

Mardi 22 janvier 2013 : CAPA de promotion d'échelon

Mercredi 5 février 2013 : Réunion Contractuels à Poitiers (86) (le lieu sera précisé ultérieurement)

Information chef de travaux

Le SNETAA a toujours été préoccupé par les missions spécifiques des PLP - Chefs de travaux et s'est attaché dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle à rouvrir ce dossier.

Le SNETAA-FO reste mobilisé et exige une revalorisation des conditions sociales et salariales votée au Congrès national à BUS-SANG :

- L'alignement sur la durée hebdomadaire légale de 35 heures,
- La Notification d'une Bonification Indiciaire (NBI) à 100 points,
- L'indemnité de responsabilité unique au taux maximal (celle concernant l'effectif à plus de 1000 élèves),
- L'accession d'office par liste d'aptitude au corps des professeurs agrégés,
- Une fin de carrière à l'indice 821,
- L'indemnité de suivi des Contrôles en Cours de Formation (CCF) et l'indemnité d'examens.

Pour vous tenir au courant de l'actualité syndicale tout en abordant en parallèle les thèmes de votre activité au fil de l'année, une information mensuelle est diffusée au niveau national.

Pour vous accompagner dans votre vie professionnelle et syndicale, je reste à votre disposition et à votre écoute. NE RESTEZ PAS ISOLES !

Françoise BUREAU ; mes coordonnées au niveau académique et national : 05.49.96.16.14 bureau.francoise@free.fr ;

Force Ouvrière et ses syndicats entendus par le nouveau Recteur,

Le Comité Technique Académique du 2 octobre a été réuni sous la présidence du nouveau recteur de l'académie de Poitiers. Il avait pour objet principal de dresser un premier bilan de rentrée. A cette occasion la FNEC FP FO a su faire entendre sa différence avec les autres organisations syndicales. Le nouveau Recteur été attentifs aux divers points d'inquiétude soulevés par les élus Force Ouvrière au CTA, notamment à propos des réformes à venir à l'issue du débat sur la refondation de l'école. Nos instances nationales sont déjà intervenues sur le sujet, à travers les différentes circulaires reçues par les responsables et les adhérents de nos syndicats. Nous nous en sommes fait le relais auprès du Recteur qui transmettra nos positions contenues dans notre déclaration au CTA, lors de la prochaine réunion des recteurs à Paris.

Concernant le volet académique, nous avons été les seuls à faire écho aux préoccupations concrètes de nos collègues. Nous avons ainsi dénoncé le retard insupportable du paiement des frais de déplacements de nos collègues, en insistant sur le fait que le budget de l'année était consommé dès le mois d'avril, alors que nous avions alerté l'administration de cette situation lors du vote du budget de l'académie. M. Moret, le nouveau Recteur a été sensible à cette situation et l'a qualifié de tout à fait anormale. Il compte y apporter une réponse très rapidement. Cette rencontre a été aussi pour la FNEC l'occasion de rappeler la situation du collège de Buxerolles et plus généralement des violences scolaires dans l'académie de Poitiers. Nous avons rappelé notre demande de la mise en place de la protection fonctionnelle des fonctionnaires « le Recteur doit porter plainte pour le fonctionnaire agressé conformément aux consignes données par le ministre ». Nous avons aussi demandé le renforcement des moyens humains. Pour la FNEC et ses syndicats une façon efficace de résoudre les problèmes de violence c'est de renforcer la présence d'adultes dans les établissements scolaires. Ce qui s'est passé à Buxerolles doit nous alerter sur le risque encouru dans des collèges ou lycées aux profils similaires. Le Recteur recevra très rapidement une délégation de cet établissement. Cette réunion a aussi abordé le bilan du mouvement. Nous avons profité de l'occasion pour dénoncer les conditions salariales régressives dont ont été victimes certains contractuels passés en CDI. En effet une dizaine d'entre eux se sont vu imposé des contrats à temps partiels. De fait leur salaire est calculé au prorata des heures faites et donc diminué, alors que ces personnels sont déjà payés au minimum possible. De façon générale nous avons dénoncé les conditions salariales des contractuels dans l'académie de Poitiers qui rémunère au minimum possible. Nous comptons rediscuter de cette question lors d'une prochaine audience avec le Recteur. Enfin nous sommes intervenus sur le dispositif info mobilité en dénonçant son inefficacité et son esprit contraire au paritarisme.

Henri Lalouette

Vous (Contractuel, CPE, PLP exerçant en LP, SEP, SEGPA ou EREA, ...) souhaitez adhérer ou ré-adhérer au SNETAA FO en **2012/2013**. Si vous avez égaré votre bulletin d'adhésion vous pouvez le retrouver sur le site académique (<http://snetaa.poitiers.free.fr/adherer/adherer.htm>) ou vous pouvez aussi adhérer directement en ligne sur <http://www.snetaa.org/>. Le tarif de pré-syndicalisation reste au tarif 2011 2012 jusqu'au 30 aout. Le certificat fiscal pour l'année 2012 sera envoyé à tout adhérent, en mars 2013.

Vous pouvez aussi retourner ce coupon à *Henri Lalouette 23 rue Emile Zola, 16340 l'Isle d'Espagnac, ou lui écrire à snetaa.poitiers@free.fr* . Il vous fera parvenir un bulletin d'adhésion à votre adresse :

Nom Prénom

Adresse: